



**Rapport du Conseil communal au Conseil général**  
concernant  
**la motion du Groupe de centre droit intitulée « Participer au programme *easyvote* »,**  
**du 7 mars 2017**

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

## **1 Introduction**

Par le présent rapport, le Conseil communal rend compte des actions entreprises suite à l'acceptation à l'unanimité des membres de votre Autorité le 16 mars 2017 de la motion du Groupe de centre droit intitulée « Participer au programme *easyvote* », du 7 mars 2017.

## **2 Développement**

Constatant que les jeunes de moins de 30 ans participaient moins aux votations et aux élections que les citoyens plus âgés, le Parlement des jeunes de Köniz a lancé en 2007 une brochure de vote. Ce programme a, par la suite, été repris en 2012 par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ), qui l'a rebaptisé *easyvote*, ceci afin d'informer et de mobiliser les jeunes en vue des votations et des élections fédérales et cantonales. L'objectif d'*easyvote* est celui de fournir aux jeunes, en complément des documents officiels, des informations vulgarisées, neutres et moins longues.

Quatre semaines avant les quatre votations annuelles prévues au niveau fédéral, les brochures *easyvote* sont envoyées par courrier directement au domicile des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Dans le canton de Neuchâtel, la brochure *easyvote* inclut aussi les informations sur les objets soumis à votation cantonale qui ont lieu à la même date des votations fédérales.

Du fait que la brochure *easyvote* est envoyée à la maison, elle favorise la discussion au sein de la famille et stimule l'ensemble de ses membres à s'intéresser aux votations. Le programme *easyvote* possède aussi un site Internet et un compte YouTube comprenant des outils de mobilisation supplémentaires. Cependant, le site et YouTube ne peuvent pas substituer le rôle de la brochure papier. Selon une étude réalisée en 2014 par l'institut gfs.bern, la brochure *easyvote* est en effet une des principales mesures de mobilisation plébiscitées par les jeunes interrogés.

## **3 Travaux réalisés**

Nos jeunes citoyens ont reçu la brochure *easyvote* 4 semaines avant la votation du 21 mai 2017 qui concernait sur le plan fédéral la loi sur l'énergie (LEne). Ils l'ont également reçue pour celle du 24 septembre 2017 qui concernait la sécurité alimentaire, prévoyance vieillesse 2020 et le financement additionnel de l'AVS par la TVA pour le plan fédéral, ainsi que le crédit pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ), la réforme des institutions et le report de l'harmonisation des impôts sur le plan cantonal. Un 3<sup>e</sup> envoi est prévu pour 2017 et concernera les votations du 26 novembre prochain. Quatre envois sont d'ores et déjà prévus pour l'année 2018.

## **4 Résultats**

Le Conseil communal a réagi rapidement en faisant en sorte que tous les citoyens de 18 à 25 ans, soit près de 400 personnes, reçoivent la brochure *easyvote* pour les premières votations qui ont suivi la séance du Conseil général du 16 mars 2017.

Lors du scrutin fédéral du 21 mai 2017, le taux de participation du public cible a été de 31.06% (taux de participation global 38.42%). Le public cible représentait 8.16% des votants.

Lors du scrutin du 12 février 2017 (scrutin cantonal et fédéral), le taux de participation du public cible présentait un taux de participation de 36.13% (taux de participation global de 46.18%). Le public cible représentant 7.29% des votants.

Il est délicat de comparer ce scrutin avec celui du 21 mai 2017 étant donné les différences d'intérêts régionaux entre les 2 scrutins.

Lorsque les statistiques du scrutin fédéral et cantonal du 24 septembre 2017 seront publiées, elles pourront plus facilement être comparées avec celles du 12 février au vu des similitudes régionales.

Les premiers résultats de la participation aux élections nationales de 2015 en fonction de l'âge sont encourageants : dans les villes de Lucerne et de Zurich, où *easyvote* est actif depuis plusieurs années avec différentes mesures (brochure, débats dans les écoles – *easyvote* school programmes d'information, etc.) le taux de participation des moins de 30 ans a augmenté respectivement de 16.1 pourcents et de 2.8 pourcents.

## **5 Coût**

Le coût de l'action *easyvote* s'élève à 6.90 francs/an par personne, soit 2'760 francs pour 2017, auquel il convient d'ajouter le temps de travail de notre administration pour tenir à jour et communiquer la liste des destinataires sur la plateforme [data.easyvote.ch](http://data.easyvote.ch).

## **6 Conclusion**

Nous continuerons donc cette action en 2018 et, en fin d'année, les statistiques de sept scrutins nous permettront alors d'évaluer plus précisément l'impact de cette action auprès des jeunes.

Le Conseil communal espère avoir répondu par la mise en place de cette action aux attentes du Conseil général et des motionnaires.

Pour les arguments évoqués ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir prendre acte du présent rapport.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 23 octobre 2017

LE CONSEIL COMMUNAL